

**CADRE DE RÉFÉRENCE SUR LA RECONNAISSANCE ET LE FINANCEMENT DES
REGROUPEMENTS PROVINCIAUX D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES
INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

Document déposé au Comité ministériel de liaison

Produit par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

(secteur santé et services sociaux)

14 janvier 1997

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

1. LES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX: D'HIER À AUJOURD'HUI

1.1 La première vague

1.2 La deuxième vague

1.3 Le contexte actuel

1.4 La diversité des regroupements provinciaux

2. L'APPORT DES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

2.1 Des regroupements au service de leurs membres

2.2 Des regroupements à l'affût des problèmes sociaux d'aujourd'hui

2.3 Des acteurs sociaux essentiels

2.4 Conclusion

INTRODUCTION

Les 31 regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles intervenant dans le domaine de la santé et des services sociaux, regroupés au sein de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, occupent une place importante au sein de la société québécoise. À eux seuls, ils regroupent près de 1 500 organismes communautaires et bénévoles répartis à travers le Québec qui interviennent dans une multitude de champs d'activité. En plus de jouer un rôle central au niveau du soutien et du développement de leurs membres, les regroupements provinciaux jouent un rôle essentiel quant à la mise à jour de nouvelles problématiques sociales par l'expertise qu'ils ont développée au fil des ans, soit par la recherche, ou encore simplement par l'action de leurs membres sur le terrain. Enfin, les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles jouent un rôle central dans l'élaboration des politiques gouvernementales par les analyses qu'ils ont développées et sa faire valoir par leurs représentations à diverses instances consultatives.

Malgré cet apport indéniable à la société québécoise qui en fait des acteurs au cœur de la démocratie sociale, les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles bénéficient pour ce faire de ressources financières fort limitées, surtout si on les compare à d'autres organisations provinciales qui jouent souvent un rôle comparable au sein de la société, qu'ils s'agissent d'organisations patronales, syndicales ou d'autres organisations intervenant spécifiquement dans le domaine de la santé et des services sociaux telles la Fédération des CLSC du Québec ou L'Association des hôpitaux du Québec.

Bien sûr, le phénomène actuel de régionalisation que vit la société québécoise, particulièrement dans le domaine de la santé et des services sociaux, oblige les regroupements provinciaux à redéfinir leur action. Par le passé en effet, une partie importante des énergies des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles a été consacrée à la promotion et à la reconnaissance de l'action communautaire au Québec, ainsi qu'à la négociation de cadres financiers pour soutenir l'action de leurs membres. Si le phénomène en cours de régionalisation vient certes changer les règles du jeu à ce chapitre, les regroupements provinciaux n'en jouent pas moins une multitude d'autres rôles tout aussi essentiels, sinon plus, au sein de la société québécoise.

C'est ce que vise à faire ressortir le présent document au-delà des questions liées au financement de leurs membres, quelle est la spécificité de la contribution des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles dans la société québécoise ? Quel rôle indispensable jouent-ils par rapport aux besoins de la population ? Quelle contribution originale apportent-ils face aux enjeux sociaux actuels

Avant de répondre à ces questions, nous ferons un bref retour en arrière pour bien situer, d'un point de vue historique, l'émergence des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles au Québec. Nous dresserons ensuite un portrait de la situation financière actuelle de ces regroupements. Cette analyse nous conduira enfin à proposer des recommandations quant au support financier que devrait consentir le Ministère de la santé et des services sociaux pour soutenir l'action des regroupements provinciaux. Nous considérons en effet qu'il est important que le MSSS reconnaisse d'une façon réaliste et équitable le statut et l'apport de ces regroupements en tant qu'acteurs essentiels dans le développement de la société québécoise.

1. LES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX: D'HIER À AUJOURD'HUI

Les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles sont nés d'une volonté d'unir, dans un élan collectif et solidaire, les ressources et les énergies déployées dans chacune des communautés locales et régionales par des organismes engagés autour d'objectifs communs et impliqués auprès d'une population ou autour d'une problématique commune.

L'émergence des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est bien sûr liée à celle des organismes communautaires et bénévoles eux-mêmes, et plus globalement à l'évolution du mouvement communautaire au Québec, puisqu'ils sont nés de la volonté de ces organismes locaux et régionaux de se regrouper, sur une base provinciale, afin de partager entre eux leurs préoccupations, leurs pratiques, leur expertise, et bien sûr pour poser des actions visant à consolider leur action et à accroître

leur financement. C'est pourquoi nous reprendrons ici brièvement l'évolution du mouvement communautaire au Québec pour situer l'émergence des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles .[Voir à ce sujet Paul R.Bélanger et Benoît Lévesque. *Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat* (1963-1992) dans *Le Québec en jeu* sous la direction de Gérard Daigle avec la collaboration de Guy Rocher. Presses de l'Université de Montréal. 1992. p. 713 à 747]

1.1 La première vague

Suivant l'évolution et le développement des organismes communautaires et bénévoles au Québec, une première vague de regroupements provinciaux a vu le jour à partir du milieu des années 70. En effet, à cette époque, plusieurs organismes communautaires, issus de ce qu'on appelait à l'époque les comités de citoyens, ont commencé à expérimenter de nouvelles formes de pratiques sociales et de nouveaux modes de consommation de services. Après avoir eux-mêmes participé, quelques années plus tôt, à l'élaboration du modèle de providence étatique concrétisé par la réforme Castonguay, plusieurs d'entre eux en effet commencent à percevoir les effets pervers de ce mode d'intervention sociale jugé trop technocratique et éloigné du milieu. Ces organismes, tout en reconnaissant l'importance de maintenir un système public universel et accessible à tous et à toutes, proposent néanmoins de nouveaux modes d'intervention et des manières différentes d'agir sur la santé et le bien-être de la population, cherchant à résoudre eux-mêmes les problèmes plutôt que de s'en remettre uniquement à l'État.

C'est ainsi que, tout en poursuivant leurs actions visant la défense des droits, plusieurs organismes mettent sur pied de nouveaux services autogérés dans le domaine de la santé et des services sociaux. Le mouvement des femmes a été particulièrement actif durant cette période, se faisant de plus en plus critique face à l'action des professionnels-elles du réseau public en ce qui a trait notamment à la sexualité des femmes, à leur fonction de reproduction, à la maternité, etc.

C'est donc dans cette foulée que commence à s'organiser l'action communautaire autonome et que naissent les premiers regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. C'est le cas notamment de la [Fédération du Québec pour le planning des naissances](#) en 1972, du [Regroupement des maisons de jeunes du Québec](#) en 1980, du [Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec](#) en 1983, etc..

1.2 La deuxième vague

La deuxième vague a lieu à partir du milieu des années 80. Le début de la décennie 80 est en effet marquée par une crise économique importante qui crée chômage, pauvreté, problèmes sociaux de toutes sortes, et de façon générale un alourdissement des besoins sociaux auxquels l'État ne peut répondre adéquatement. Cette période est aussi marquée par la mise à jour de nouvelles problématiques sociales telles la violence faite aux femmes, le sida, la maladie d'Alzheimer, etc..

C'est dans ce contexte qu'on assiste . au début des années 80, à la naissance d'un nombre fulgurant d'organismes communautaires et bénévoles, qui tentent de répondre aux besoins pressants d'une partie importante de la population. Ces nouveaux organismes communautaires et bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire du Québec, donneront naissance à leur tour à une deuxième vague de regroupements provinciaux : la [Fédération des Moissons du Québec](#) en 1988, le [Regroupement des équipes régionales Espace](#) en 1989, le [Regroupement des cuisines collectives](#) en 1990, etc..

1.3 Le contexte actuel

Le Québec ne s'est jamais véritablement remis de la crise économique de 1982. En effet, malgré quelques élans de reprise, le taux officiel de chômage se situe toujours autour de 10 % au Canada, et à près de 13 % au Québec. La nouvelle dynamique économique mondiale exclut du marché du travail un nombre de plus en plus important de personnes. Cette crise qui perdure laisse de nombreux écueils : précarité d'emploi chez les jeunes; hausse constante du nombre de familles vivant sous le seuil de la pauvreté, notamment chez les familles monoparentales; problèmes accrus de santé mentale; suicide.

Cet alourdissement des besoins sociaux se situe de surcroît dans un contexte de compressions budgétaires importantes, particulièrement dans le domaine de la santé et des services sociaux. Les organismes communautaires et bénévoles se voient ainsi de plus en plus sollicités pour prendre la relève du réseau public. Qu'elles que soient les intentions réelles de l'État à cet égard, il n'en demeure pas moins que les compressions budgétaires au sein du réseau public entraînent dans les faits un alourdissement des demandes d'aide au sein des groupes.

Le contexte actuel est également marqué par une profonde crise de confiance dans les institutions politiques, ce qui entraîne un déficit démocratique important au sein de la société québécoise.

Enfin, nous vivons depuis maintenant quatre ans la réforme de la santé et des services sociaux issue de la Loi 120, réforme qui s'est notamment traduite par un processus de régionalisation et par un appel au partenariat.

Par la voie de leurs regroupements provinciaux, les organismes communautaires et bénévoles ont appuyé le processus de régionalisation, y voyant notamment un moyen de rapprocher les citoyens et les citoyennes des décisions, et par conséquent d'élargir l'espace démocratique. Us ont ainsi décidé d'assurer une participation critique à la réforme, ce qu'ils ont d'ailleurs fait d'une façon particulièrement active dans la plupart des régions du Québec, que ce soit au sein des conseils d'administration des régies régionales ou en s'impliquant au sein des regroupements régionaux d'organismes communautaires. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées au cours de ces quatre premières années [Voir à ce sujet *Les épreuves et les défis dit partenariat. La réforme dans le domaine de la santé et des services sociaux : bilan de la participation des organismes communautaires et bénévoles*, résultats d'une recherche produite par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. octobre 1995. 50 pages], les organismes communautaires et bénévoles ont toujours l'intention de poursuivre dans cette voie.

Cette nouvelle donne que constitue la régionalisation dans le domaine de la santé et des services sociaux a bien sûr un impact important sur les organisations provinciales, y compris sur les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. La régionalisation a notamment donné lieu à la création, dans chaque région du Québec, de nouveaux lieux de concertation pour les organismes communautaires et bénévoles : les [Tables régionales d'organismes communautaires](#) (les TROC). Celles-ci n'éludent pas par ailleurs le fait que, devant faire face à des besoins grandissants de la population, sollicités dans leur région respective pour participer à différents partenariats, les organismes communautaires et bénévoles ressentent le besoin d'avoir une vision commune et un référent provincial pour les soutenir dans les nouveaux rôles qu'ils sont appelés à jouer. C'est pourquoi les organismes communautaires et bénévoles maintiennent et désirent maintenir leur affiliation à leur regroupement provincial.

Bref la crise économique persistante, les compressions budgétaires, la crise de confiance envers les institutions politiques et le phénomène de régionalisation en cours bouleversent d'une façon importante l'action des organismes communautaires et bénévoles. Même si ceux-ci sont de plus en plus appelés à intervenir au niveau régional voire local, ils souhaitent maintenir leurs liens avec leur regroupement provincial qui continue de représenter pour eux un lieu significatif de mise en commun d'expertise, de concertation et de représentation. Bien que le phénomène de régionalisation appelle, à certains égards, un modification du rôle traditionnellement joué par les regroupements provinciaux, ceux-ci demeurent d'une

très grande pertinence dans la société québécoise d'aujourd'hui. C'est ce que nous avons tenter de démontrer dans la deuxième partie. Mais avant, nous jetterons un bref regard sur la grande diversité des regroupements provinciaux.

1.4 La diversité des regroupements provinciaux

Les 31 regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles réunis autour de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles reflètent à plusieurs égards la très grande diversité qu'on retrouve au sein du mouvement communautaire. Les regroupements provinciaux interviennent en effet dans une multitude de champs d'activité et de facettes de la vie collective. Ainsi, certains regroupements sont préoccupés, par exemple, par une approche globale et féministe des problèmes vécus par les femmes, qu'il s'agisse de la santé des femmes, du problème de la violence, et plus globalement des problèmes liés à l'autonomie des femmes. D'autres ont des actions davantage orientées vers le développement de nouvelles pratiques et de nouveaux modes d'intervention qui se situent en alternative aux services offerts par le réseau public. D'autres enfin sont préoccupés par l'apparition de nouveaux problèmes ou de nouveaux besoins auxquels ils tentent de trouver des solutions.

Ainsi, l'action de certains regroupements est davantage orientée auprès d'une partie de la population, qu'il s'agisse des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des communautés culturelles, etc, alors que d'autres regroupements interviennent davantage en fonction d'une problématique sociale plus spécifique. Enfin, certains regroupements interviennent aussi en fonction d'une problématique sociale, mais qui est liée à une population particulière. On pourrait citer en exemple l'[Association des ressources intervenant auprès des hommes violents](#), ou encore le [Regroupement québécois des CALACS](#).

La diversité des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est également illustrée quand on examine leur membership. Ainsi, le nombre de membres varie beaucoup d'un regroupement à l'autre, allant de moins de 20 organismes membres pour certains jusqu'à plus de 80 pour d'autres. La majorité des regroupements ont un membership qui se situe entre 25 et 50 organismes membres. Et bien que la majorité des regroupements provinciaux ait un membership qui s'étend dans la plupart des régions du Québec, d'autres ont un membership qui est davantage limité à quelques régions.

Par ailleurs, cette diversité quant au membership s'exprime également par le type de membership des regroupements. Ainsi, bien que la très grande majorité des regroupements rassemblent uniquement des organismes communautaires, certains autres regroupent également des individus, et par le fait même se positionnent autant comme des organismes nationaux que des regroupements d'organismes. C'est le cas notamment du Regroupement des centres de santé des femmes au Québec (aujourd'hui Réseau québécois d'action pour la santé des femmes) et de l'[Association québécoise de suicidologie](#).

Enfin, la diversité des regroupements provinciaux s'exprime également par le dynamisme plus ou moins fort de la vie régionale de leurs membres. Ainsi, pour certains regroupements, l'importance de leur membership permet une vie régionale plutôt intense entre leurs membres, alors que pour d'autres la vie régionale est inexistante étant donné leur membership restreint dans chacune des régions.

Tous et toutes s'accordent pour dire que cette grande diversité du mouvement communautaire et bénévole constitue une des grandes richesses de la société québécoise. Elle permet notamment l'expression de points de vue multiples, sur des problèmes sociaux multiples. La réunion de tous ces points de vue autour de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles favorise par ailleurs un échange constructif permettant de donner au mouvement communautaire une vision globale autour des enjeux de société actuels, et en particulier dans le domaine de la santé et des services sociaux. Les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles constituent à ce titre des lieux privilégiés d'exercice de la citoyenneté dans un contexte inquiétant de déficit démocratique.

2. L'APPORT DES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX D'ORGANISMES

COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Malgré cette diversité qu'on retrouve au sein des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, ceux-ci exercent néanmoins des fonctions similaires, fonctions qui s'avèrent essentielles pour la société québécoise et pour la démocratie. Celles-ci peuvent être divisées en trois volets : le support aux organismes membres; la mise à jour de problématiques sociales; et la représentation politique.

2.1 Des regroupements au service de leurs membres

2.1.1 Le support à la vie associative

Une des caractéristiques fondamentales des organismes communautaires et bénévoles est la vie associative qui s'y crée et s'y développe, permettant ainsi l'implication de milliers de citoyens et de citoyennes qui désirent s'engager autour d'intérêts et de projets communs. Ainsi, les organismes communautaires et bénévoles constituent des lieux éminemment importants d'expression démocratique dans la société québécoise, et les regroupements provinciaux jouent, à cet égard, un rôle essentiel auprès de leurs membres, y jouant un rôle-conseil et de support.

Ce rôle important s'observe notamment dans le support qu'ils apportent dans le développement de nouveaux groupes en région. Les regroupements provinciaux jouent à ce chapitre un rôle essentiel de formation à la vie associative auprès de ces personnes, ainsi qu'auprès des nouvelles travailleuses, militantes ou bénévoles au sein des organismes déjà en place. Ils sont de plus souvent sollicités par leurs membres lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés dans leur organisation interne, qu'il s'agisse d'aider à résoudre des conflits, d'apporter leur support dans l'organisation du travail, etc..

Cette vie associative qui se vit au sein des organismes communautaires et bénévoles se poursuit à l'intérieur même des regroupements. Ainsi, les organismes membres des regroupements se rencontrent régulièrement, à l'occasion des assemblées générales annuelles par exemple, ou encore à d'autres moments dans l'année. Ces occasions constituent pour les personnes impliquées dans les groupes des instants privilégiés qui leurs permettent d'échanger sur leurs difficultés, sur leurs pratiques, de briser leur isolement et de développer un sentiment d'appartenance. Ils constituent également pour eux l'occasion de définir collectivement des orientations, des stratégies, d'élaborer de nouveaux projets, bref de se ressourcer pour être en mesure de faire face à leurs réalités quotidiennes.

Les regroupements provinciaux permettent également aux travailleuses des organismes de s'impliquer dans la vie du regroupement, que ce soit au conseil d'administration ou sur des comités de travail, et ainsi de s'inscrire dans un exercice constamment renouvelé de concertation, d'échange, de développement de stratégies d'action collective et de participation à la vie démocratique.

2.1.2 L'information et la formation : un rôle primordial

Par-dessus tout, les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles constituent

pour leurs membres des lieux privilégiés d'information et de formation. Ils offrent à leurs membres une infrastructure humaine et technique sur laquelle les groupes de partout à travers le Québec peuvent compter afin de s'assurer de répondre adéquatement aux besoins du milieu ou de la population à qui ils s'adressent. Les regroupements provinciaux constituent en effet un lieu-pivot où l'information circule. Plusieurs regroupements diffusent régulièrement auprès de leurs membres un Bulletin de liaison dans lequel les groupes peuvent retrouver une multitude d'informations susceptibles de les alimenter dans leurs pratiques et leur travail quotidien. Plusieurs regroupements mettent également à la disposition de leurs membres un centre de documentation contenant livres, périodiques, vidéos et publications de toutes sortes.

De plus, les regroupements provinciaux constituent souvent pour leurs membres le seul lieu où ils peuvent bénéficier de formations spécifiques à leur champ d'activité. À cet effet, les regroupements provinciaux organisent régulièrement des sessions de formation ou des colloques afin de permettre à leurs membres de se tenir constamment à jour sur l'évolution des connaissances spécifiques à leur champ d'activité. Ils produisent aussi régulièrement des documents de réflexions et des outils de travail dans le but de favoriser une amélioration constante des pratiques, des approches et des interventions.

Ce rôle de formation joué par les regroupements débordent cependant le seul aspect des pratiques et de l'intervention. Ceux-ci développent en effet également, à l'intention de leurs membres, des outils de réflexion qui ont trait aux grands enjeux et aux grands problèmes de société. Par ces actions, ils permettent ainsi à leurs membres de développer un esprit critique qui leur permet de pouvoir apporter leur contribution dans les grands débats démocratiques.

Ce rôle de formation et d'information joué par les regroupements provinciaux est essentiel voire indispensable pour leurs membres puisque ceux-ci bénéficient rarement du temps et des ressources nécessaires que suppose ce travail d'analyse et de réflexion. Il prend par ailleurs une importance tout à fait particulière dans le contexte actuel où les organismes communautaires et bénévoles sont confrontés à des besoins grandissants et qu'ils se sentent souvent isolés et dépourvus de moyens pour y faire face.

2.2 Des regroupements à l'affût des problèmes sociaux d'aujourd'hui

2.2.1 Les regroupements provinciaux : des lieux d'expertise

Les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles ont joué, depuis le début de leur existence, un rôle essentiel quant à la mise en lumière de nouvelles problématiques sociales qui affectent la société québécoise. Les exemples sont multiples, violence conjugale, violence faite aux enfants, agressions sexuelles, sida.

Ainsi, par l'expertise qu'ils ont développée sur le terrain, ils ont su mettre en lumière des problèmes sociaux d'envergure qui ont souvent conduit les divers paliers gouvernementaux à intervenir et à y consacrer des ressources.

De plus, plusieurs regroupements provinciaux participent ou initient des recherches afin de mieux mettre en lumière différentes problématiques sociales auxquelles est confrontée la société québécoise. Ainsi, par exemple, [L'R des centres de femmes du Québec](#), suite à une vaste recherche portant sur l'isolement des femmes, a publié en 1993 l'ouvrage intitulé *Un mal invisible : les québécoises et l'isolement social*. [Le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec](#) quant à lui participe depuis maintenant quatre ans à l'Équipe de recherche et action en santé mentale et culture. Grâce à des subventions du Conseil québécois de la recherche sociale, deux recherches sont présentement en cours, lesquels visent à étudier les façons dont les communautés s'organisent pour répondre aux besoins liés à la santé mentale.

Plusieurs regroupements publient également régulièrement des documents d'analyse dans le but de susciter un renouvellement des pratiques et des valeurs touchant des thèmes aussi variés que les problèmes vécus par les jeunes, les alternatives en santé mentale, les technologies de reproduction, la pratique des sages-femmes, etc.. Ainsi, le [Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec](#) a publié en 1995 une étude portant sur la réalité des jeunes face au contexte économique. *TNT: un dossier explosif/ Les valeurs et les pratiques des jeunes face au travail et au non-travail* vise notamment à favoriser la reconnaissance des activités de débrouille des jeunes confrontés au non-travail. L'[Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec](#) vient quant à elle de publier le *Guide critique des médicaments de l'âme*, publié aux Éditions de l'homme et déjà vendu à 8 000 exemplaires. Ce guide critique vise à aider les personnes à prendre des décisions éclairées quant à la consommation de médicaments.

Bref, les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles constituent de véritables lieux d'expertise concernant les différentes problématiques sociales d'aujourd'hui, et contribuent par le fait même d'une part à apporter des éclairages nouveaux concernant ces problématiques, mais d'autre part à susciter un renouvellement constant des pratiques et des approches. En ce sens, on peut affirmer que les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles constituent au Québec des éléments essentiels au renouvellement des pratiques sociales et des solutions aux problèmes auxquels est confrontée la société québécoise. D'ailleurs, l'expertise développée par les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, que ce soit par la recherche ou par leur travail-terrain, est de plus en plus reconnue et sollicitée par les équipes de recherche universitaires et gouvernementales.

2.2.2 Une contribution à l'évolution des mentalités

L'expertise développée par les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles contribuent non seulement à favoriser l'avancement des connaissances sur diverses problématiques sociales, mais également à sensibiliser la population sur les problèmes contemporains et à l'alerter sur différents enjeux de société. Les regroupements provinciaux jouent en quelque sorte un rôle d'éclairer et de défricheur qui contribue à l'évolution des mentalités au sein de la société.

C'est ainsi, par exemple, que le Regroupement des maisons d'hébergement jeunesse du Québec (aujourd'hui [Regroupement des auberges du coeur du Québec](#)) a initié en 1989 *La nuit des sans-abri*, événement annuel qui vise à assurer une visibilité à la problématique de l'itinérance chez les jeunes et à sensibiliser la population à ce problème social important. La [Fédération des centres d'action bénévoles du Québec](#) a créé pour sa part et produit depuis maintenant 24 ans *La semaine de l'action bénévole*, événement qui vise à sensibiliser la population à l'apport essentiel de l'action bénévole dans la société d'aujourd'hui.

2.3 Des acteurs sociaux essentiels

Un autre rôle majeur joué par les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est celui de la représentation. En effet, les regroupements provinciaux constituent pour leurs membres leur interlocuteur privilégié lorsqu'il s'agit de participer à différentes instances ou lieux de consultation de nature provinciale. Ce rôle de représentation se situe à deux niveaux : l'un sur des enjeux sociaux, et l'autre pour la promotion de l'action communautaire proprement dite.

2.3.1 Pour faire avancer les politiques

Dans leur champ d'intervention spécifique, les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles ont de tout temps, grâce à leur expertise, influencé les gouvernements sur des enjeux sociaux importants, que ce soit par leur participation à l'élaboration d'une politique gouvernementale, par les avis ou mémoires déposés en commission parlementaire sur un projet de loi ou autrement.

Ainsi, par exemple, tous les regroupements provinciaux préoccupés par la question de la violence faite aux femmes, et plus globalement de l'autonomie des femmes, ont joué un rôle important dans l'élaboration de la politique gouvernementale en matière de violence conjugale publiée en 1995. De même, la [Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida](#), par ses interventions auprès des instances gouvernementales, a permis d'initier des discussions -sur l'accès aux médicaments pour les personnes atteintes du sida. Plusieurs autres regroupements sont intervenus sur des sujets qui touchent de près leurs membres : la [Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec](#) sur le dossier des pensions alimentaires avec retenues à la source, [Naissance-Renaissance](#) dans la promotion de l'humanisation des naissances et des soins en périnatalité; etc..

Bref, par l'expertise qu'ils ont développée dans leur champ d'activité spécifique, les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles alertent régulièrement nos gouvernements sur les politiques qu'ils mettent en place, et contribuent de ce fait à ce que les politiques sociales de nos gouvernements correspondent davantage aux besoins réels des personnes pour qui sont élaborées ces politiques. En apportant un point de vue qu'ils sont les seuls à pouvoir apporter, Ils apportent une contribution importante et essentielle à la société québécoise et contribuent de ce fait à la qualité de la vie démocratique.

Les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles représentent également leurs membres à travers diverses tables de concertation, participent à des colloques et travaillent régulièrement de concert autant avec le réseau public que privé ou avec d'autres regroupements et associations sur des sujets qui concernent leurs membres. Ce mandat de représentation exercé par les regroupements consiste d'une part à apporter un point de vue différent et à promouvoir des changements sociaux qui collent aux réalités de la population qu'ils desservent, mais leur permet également d'approfondir leur propre analyse sur les problématiques qui les touchent.

2.3.2 La promotion de l'action communautaire et bénévole autonome

Les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles représentent également leurs membres auprès du gouvernement québécois pour la promotion de l'action communautaire et bénévole autonome. Les organismes communautaires et bénévoles représentent au Québec un secteur particulier d'intervention dans le secteur de la santé et des services sociaux, et les regroupements provinciaux contribuent, par leurs représentations, à promouvoir les approches et les pratiques spécifiques des organismes communautaires et bénévoles.

La très grande majorité des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles ont par exemple participé activement aux travaux de la commission Rochon en 1986, faisant valoir cette spécificité des organismes communautaires et bénévoles et contribuant ainsi à faire en sorte d'obtenir une meilleure reconnaissance de leur apport. Ils ont également fait valoir la nécessité de leur apporter un meilleur soutien financier et de sauvegarder l'autonomie de ce secteur particulier d'intervention afin qu'il puisse conserver son apport original et spécifique dans les réponses à apporter aux besoins sociaux.

Les regroupements provinciaux ont également joué un rôle important lors de la mise en œuvre de la récente réforme de la santé et des services sociaux, continuant d'assurer, pour le bénéfice de leurs

membres, les représentations nécessaires auprès du ministère, toujours dans l'esprit de mieux faire comprendre et de faire valoir l'apport spécifique des organismes communautaires et bénévoles au sein du système de santé et des services sociaux québécois. En ce sens, les regroupements provinciaux ont contribué et continuent encore aujourd'hui de contribuer au rayonnement de l'action communautaire et bénévole au Québec, et à faire mieux saisir son apport et son impact auprès des populations.

Le phénomène de régionalisation en cours vient certes atténuer le rôle des regroupements provinciaux à cet égard puisque beaucoup de décisions sont maintenant dévolues aux régions, notamment celles concernant le financement des organismes communautaires et bénévoles. Aussi, si ce volet de la négociation de cadres financiers a souvent pris beaucoup d'importance dans le passé, il sera inévitablement modifié dans les années à venir.

Par ailleurs, les regroupements provinciaux seront toujours préoccupés de l'équité interrégionale et par l'application de normes minimales applicables à toutes les régions. Les regroupements provinciaux devront donc continuer à jouer un rôle de "chien de garde" à ce niveau auprès du ministère. La création récente du Secrétariat à l'action communautaire autonome, chargé d'élaborer une politique nationale en matière de reconnaissance et de financement des organismes communautaires, vient d'ailleurs confirmer le rôle que les regroupements provinciaux devront continuer à jouer au niveau national.

Enfin, avec la régionalisation, les organismes communautaires et bénévoles sont de plus en plus sollicités pour participer à de multiples consultations ou tables de concertation dans leur région, pour lesquelles ils ne se sentent pas toujours outillés. À ce chapitre, de nombreux regroupements provinciaux sont à leur tour sollicités par leurs membres pour qu'ils leur apportent leur soutien, ce qui constitue un nouveau volet à l'action des regroupements provinciaux, soit le soutien et la formation à la participation de leurs membres à ces multiples consultations.

2.4 Conclusion

Les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles jouent un rôle important et essentiel auprès de leurs membres, qu'il s'agisse de soutien à la vie associative, de diffusion d'information, de formation, etc.. Ils contribuent de ce fait à maintenir en vie, à consolider et à développer une multitude de lieux d'implication pour des milliers de citoyens et de citoyennes au Québec, et par conséquent à favoriser la participation d'un nombre impressionnant de personnes à la vie communautaire.

Par ailleurs, l'expertise développée au sein des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles en fait des lieux essentiels de renouvellement des valeurs et des pratiques sociales, un apport certes indispensable et inestimable pour la société québécoise. Ancrés au cœur des besoins, à l'affût des nouvelles réalités qui bouleversent la société québécoise, les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles contribuent jour après jour, par leurs représentations auprès des divers paliers de gouvernement, à faire en sorte que nos politiques et nos lois correspondent mieux aux besoins des personnes qui, dans notre société, vivent des difficultés de toutes sortes.

En ce sens, les regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles constituent, à plus d'un égard, des acteurs sociaux essentiels, et surtout des lieux éminemment importants d'exercice de la citoyenneté dans une société dans laquelle le chacun pour soi et l'indifférence ont lourdement tendance à prendre le dessus sur la solidarité et l'exercice de la démocratie.